

Questions et réponses sur le vaccin contre la grippe pandémique

Quelle est la différence entre les vaccins et les médicaments antiviraux?

- La vaccination est considérée comme l'outil le plus efficace pour protéger le public d'une grippe pandémique. Les vaccins constituent le principal moyen concret de prévenir la maladie et la mort causées par le virus de la grippe. Ils provoquent la production d'anticorps contre le virus de la grippe qui se trouve dans le vaccin, permettant ainsi à la personne vaccinée d'acquérir une immunité à ce virus. Les vaccins contiennent des virus inactifs, donc ils ne peuvent pas provoquer la grippe.
- Les médicaments antiviraux sont utilisés pour la prévention et le traitement précoce de la grippe. S'ils sont administrés peu de temps après le début de la maladie (dans les 48 heures), ils peuvent atténuer les symptômes de la grippe, réduire la durée de la maladie et potentiellement réduire les risques de complications sérieuses. Les médicaments antiviraux agissent en diminuant la capacité des virus à se reproduire, mais ils ne confèrent aucune immunité contre le virus.
- La grippe est une infection virale et les antibiotiques sont impuissants contre les virus. Il est cependant possible que certains malades de la grippe se voient prescrire des antibiotiques pour le traitement de complications bactériennes.
- Les médicaments antiviraux pourraient avoir un rôle important à jouer dans le cas d'une éclosion de pandémie grippale, même si leur rôle est limité. Étant donné que le vaccin permettant de lutter contre la souche spécifique de la pandémie ne sera probablement pas prêt avant plusieurs mois après la détection du virus, les antiviraux pourraient être le seul traitement possible en attendant la mise au point d'un vaccin.

Que fait-on pour mettre au point un vaccin dans l'éventualité d'une pandémie?

- Un vaccin contre une souche de grippe pandémique ne peut être développé qu'une fois que la pandémie a commencé et que le virus en cause est isolé.
- Le Canada a un contrat de 10 ans (2001-2011) avec un fabricant de vaccins canadien pour la mise au point d'un vaccin pandémique, si nécessaire. Le Manitoba participe à ce contrat aux côtés des autres provinces et des territoires.
- Pour plus de renseignements, interrogez le site Web de l'Agence de santé publique du Canada à : http://www.phac-aspc.gc.ca/influenza/pandemic_f.html.

Quel est l'intérêt de travailler avec le vaccin contre le virus de la grippe aviaire H5N1?

- Il faut se rappeler, avant tout, qu'un vaccin contre le virus H5N1 n'est pas un vaccin pandémique. Nous ne savons pas avec certitude si le virus H5N1 évoluera en une souche pandémique, mais on estime qu'il s'agit d'un virus de type pandémique, ce qui signifie qu'il est capable de muter et qu'il peut toucher les humains.

- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) encourage néanmoins les fabricants de vaccins du monde entier à travailler avec des souches virales vaccinales tirées de virus grippaux de type pandémique, comme le virus H5N1.
- À l'heure actuelle, il existe une souche virale génétiquement modifiée pour le développement d'un vaccin contre le virus H5N1 et les fabricants de plusieurs pays, dont le Canada, se sont procurés cette souche.
- Certains fabricants de vaccins travaillent sur un vaccin pandémique expérimental contre le virus H5N1. L'objectif est de produire et d'essayer un tel vaccin afin de s'assurer que, le moment venu, il existera un vaccin sûr et efficace qui sera disponible dès que possible.
- Travailler avec le virus H5N1 devrait aider à cerner et à régler à l'avance les questions de réglementation et à trouver la meilleure formulation vaccinale pour immuniser autant de gens que possible dans les plus brefs délais.

Est-ce que l'on peut gagner du temps en travaillant avec le vaccin contre le virus H5N1?

- Pendant une pandémie, on estime qu'il faudra environ deux à trois mois pour isoler la souche virale et pour commencer à fabriquer le nouveau vaccin. Le premier lot du nouveau vaccin pourrait être prêt dans les 48 jours qui suivront la réception de la souche. Avec une capacité de production de six millions de doses par mois, il faudra sans doute de six à douze mois pour produire assez de vaccins pour protéger toute la population canadienne, selon le nombre de doses nécessaires.
- Travailler avec le vaccin contre le virus H5N1 pourrait accélérer le processus de trois à quatre mois. L'entreprise avec laquelle le gouvernement a passé un contrat pour la mise au point d'un vaccin pandémique s'est procuré la souche virale du vaccin H5N1 et travaille avec le virus.
- La stratégie canadienne en matière de vaccin pandémique a pour but de produire le vaccin en assez grande quantité pour protéger tous les Canadiens et Canadiennes aussi vite que possible. Le Manitoba a le même objectif pour sa population.
- Nous comprenons qu'en cas de pandémie, les Manitobains voudront se faire immuniser et faire immuniser leur famille. Cependant, quand il existera un vaccin, il sera probablement disponible par lots. C'est pourquoi des groupes prioritaires ont été désignés pour recevoir les premières doses du vaccin. Ces groupes comprennent les travailleurs de la santé, les travailleurs paramédicaux et les autres travailleurs essentiels qui devront s'occuper des malades.

Quels problèmes pose la mise au point d'un vaccin pandémique?

- Les vaccins ne marchent que s'ils correspondent au virus dont ils sont supposés protéger les gens. C'est pourquoi il est impossible de mettre au point un vaccin contre une souche pandémique de la grippe tant que cette souche n'est pas apparue et n'a pas été isolée en laboratoire.
- On ne sait pas s'il faudra une ou deux doses de vaccin pandémique pour être immunisé.

- On ne sait pas non plus à quel moment le vaccin sera prêt par rapport au début d'une activité pandémique au Canada. Il est d'ailleurs probable que cette information ne sera pas connue avant le début de la pandémie.
- Les travaux se poursuivent, aussi bien au Manitoba qu'au Canada, dans divers domaines comme les domaines scientifique, juridique, financier et logistique liés au développement d'un vaccin pandémique et des éléments nécessaires à la mise en place d'un programme de vaccination national contre une grippe pandémique.